

L'élection de 1997: l'impact de «l'inondation du siècle» sur la campagne libérale fédérale au Manitoba*

par

Richard Alarie
California Coast University
Santa Ana (California)

RÉSUMÉ

Au cours des élections fédérales de 1997, le Parti libéral du Canada (PLC) a perdu six sièges au Manitoba alors qu'il en occupait douze auparavant, ce qui représente une réduction de 50 %. Ces pertes ont eu lieu dans les régions rurales, le PLC n'y conservant que la circonscription de Provencher; ce parti s'est surtout imposé dans les circonscriptions urbaines de Winnipeg. Cet article tente de montrer que «l'inondation du siècle» n'est pas, à première vue, la raison principale de la débâcle du PLC au Manitoba, lors de ces élections.

ABSTRACT

During the Federal election campaign of 1997, the Liberal Party of Canada (LPC) lost 50 % of their seats in Manitoba: six of their twelve seats in Manitoba. The losses were primarily in the rural ridings except for Provencher where the LPC held on to the seat; the LPC maintained its strength in the urban ridings of Winnipeg. This article will attempt to demonstrate that the "Flood of the Century" is not, at first glance, the major factor that can explain the loss of seats of the LPC in the 1997 election.

Au printemps 1997, les Manitobains devaient non seulement envisager ce qui devait être la pire inondation du

* Cet article est une version remaniée d'une partie de la thèse de maîtrise de l'auteur (Alarie, 1999).

siècle, mais devaient également s'engager dans un processus électoral au niveau fédéral. La décision de déclencher une élection au cours d'un désastre naturel de grande envergure a été perçue comme étant la raison principale pour laquelle le Parti libéral du Canada (PLC) a subi une forte baisse dans le nombre de députés élus au Manitoba.

Dans le présent article, nous tenterons d'analyser la débâcle du PLC et de voir l'importance de «l'inondation du siècle» dans cette débâcle. À cet effet, nous allons étudier cette question sous quatre volets: 1) le minutage du déclenchement des élections malgré la situation au Manitoba; 2) l'effet du déclenchement sur la stratégie électorale du caucus libéral manitobain; 3) la décision de Jean-Pierre Kingsley, directeur général des élections du Canada, de tenir ou de remettre les élections dans les circonscriptions affligées; 4) le conflit au sein du Conseil des ministres du gouvernement fédéral en ce qui concerne l'importance de l'aide qu'allaient recevoir les sinistrés manitobains.

LE MINUTAGE DU DÉCLENCHEMENT DES ÉLECTIONS

Au printemps 1997, le Manitoba a connu sa pire inondation depuis plus d'un siècle. Avec le dégel rapide et l'importante tempête de neige du début d'avril, la rivière Rouge se faisait de plus en plus menaçante. Certains villages américains, traversés par cette même rivière, ont été littéralement engloutis sous ses eaux, ce qui laissait présager le pire pour certains villages manitobains. Dans cette situation de crise, les Forces armées canadiennes sont intervenues. Ainsi, plus de 10 000 militaires, qui représentaient l'autorité, travaillaient avec les élus locaux dans plusieurs villages. Par mesure de sécurité, plus de 20 000 résidants ont été évacués de la région (Santin, 1997). Cependant, même si les médias laissaient transparaître les peines, les angoisses et les luttes des Manitobains qui devaient affronter quotidiennement l'inondation, Jean Chrétien, premier ministre du Canada, a déclenché des élections fédérales pour le 2 juin. À ce moment-là, les Manitobains seraient encore sous l'effet dévastateur de l'inondation dans la vallée de la rivière Rouge.

À notre avis, cette décision a été une énorme erreur de calcul pour le PLC parce que, d'une part, les sondages

montraient que le parti avait une forte avance sur ses adversaires (Winsor, 1997), les libéraux se sentant alors très confiants de l'emporter, et parce que, d'autre part, les stratèges libéraux pensaient que l'inondation au Manitoba était un phénomène local qui se limitait à quelques circonscriptions et que l'aide fédérale qui en découlerait réparerait les blessures dues au déclenchement des élections. Jim Carr, journaliste et ancien député provincial, a bien résumé la situation: «For whatever reason, the Liberals underestimated the reaction, inside and outside this province, a miscalculation that must be keeping organizers awake at night» (Carr, 1997, p. A14). Les dirigeants du PLC ont donc sous-estimé l'impact qu'un déclenchement d'élections pouvait avoir sur les électeurs pendant un tel désastre. Et la réaction de la population manitobaine ne s'est pas fait attendre: elle a été vive et amère. Le rédacteur en chef du *Winnipeg Free Press* a écrit, au lendemain de l'annonce des élections:

[...] we think that the Prime Minister is wrong to call an opportunistic election while southern Manitoba is under water and the Red River is threatening homes, businesses and possibly lives in Winnipeg (Hirst, 1997, A11).

Un autre journaliste a rapporté que «Mr. Chrétien demonstrated a remarkable lack of judgment in calling for a national vote while tens of thousands of Manitobans are waging a fierce battle against the ravenous Red» (Cole, 1997a, p. A10). La population manitobaine vivait dans l'angoisse constante face à la montée des eaux de la rivière Rouge et ne voulait pas considérer les enjeux d'une campagne électorale alors qu'une partie de son territoire était menacée. Les députés libéraux ont ainsi constaté que le déclenchement des élections avait choqué profondément les électeurs manitobains. Le député John Harvard, dont la circonscription de Charleswood-Assiniboine n'a pas été touchée par l'inondation, a même affirmé que plusieurs électeurs avaient déclaré: «How dare you have an election while Manitoba is in the midst of a natural disaster»¹. Ronald Duhamel, député de Saint-Boniface, a, quant à lui, ajouté que plusieurs personnes comprenaient mal la raison pour laquelle le PLC avait déclenché une élection alors que plusieurs citoyens étaient en plein milieu d'une évacuation ou vivaient ce même drame par

l'effet qu'il avait sur des membres de la famille². Cette indifférence face à la politique nationale a d'ailleurs été fortement soulignée par les journalistes manitobains: «The voters up and down the Red River Valley have made it clear they do not want an election now, that they have more important things to do than listen to politicians» (Cole, 1997a, p. A10).

Cependant, si le déclenchement des élections a suscité un certain mécontentement chez plusieurs, il en a laissé beaucoup d'autres indifférents. Le député Reg Alcock a signalé que le sud de sa circonscription a été gravement touché par l'inondation. La communauté de Saint-Norbert avait été évacuée, et plusieurs maisons ont été englouties par les eaux. La partie ouest de cette même circonscription, qui comprend les quartiers de Lindenwoods et Whyte Ridge, «didn't care about the flood»³. Un résidant de ces quartiers a même déclaré: «I have better things to do than go out sandbagging»⁴. Par conséquent, dépendant de la situation dans laquelle les électeurs se trouvaient, les sentiments à la suite du déclenchement des élections étaient partagés.

Selon certains, le premier ministre canadien n'avait pas d'autre choix que d'aller aux urnes. John Collison, journaliste au *Western Report*, a écrit que la faiblesse des partis d'opposition faisaient de ces derniers une cible tellement alléchante que le premier ministre ne pouvait pas l'ignorer. Jean Chrétien avait donc agi en opportuniste en déclenchant les élections, mais telle est la nature de la politique: «Seizing opportunities is what politics is all about» (Collison, 1997, p. 2). De plus, selon John Collison, le Canada ne se limitait pas au Manitoba; s'il était politiquement avantageux d'avoir des élections alors qu'un désastre naturel frappait une région de cette province, c'était sans doute le prix à payer. Le premier ministre a également déclaré qu'il ne pouvait faire autrement que d'aller de l'avant avec les élections dans la mesure où les partis d'opposition avaient déjà commencé à faire campagne et que des millions de dollars avaient été investis depuis le mois de février 1997. De plus, Jean Chrétien a souligné que le cabinet avait déjà choisi la date des élections, ce qui a été contredit par certains ministres qui ont affirmé ne pas avoir eu connaissance de la date précise des élections. L'organisation

des formations politiques ainsi que le bureau du directeur général des élections du Canada ont donc anticipé une élection au mois de juin (Bueckert, 1997). Il est bien connu que la décision finale sur une question aussi importante appartient au premier ministre.

Le rédacteur en chef du *Winnipeg Free Press*, Brian Cole, a écrit que le premier ministre a commis deux erreurs fondamentales en déclenchant une élection: la première était d'avoir agi ainsi en dépit de la situation manitobaine; la seconde «was a failure to identify an issue important enough to justify going to the people now» (Cole, 1997c, p. A10). Toujours selon Brian Cole, c'est surtout ce second élément qui a provoqué une si grande colère de la population. Si le PLC en avait été à sa cinquième année de mandat ou s'il avait existé une question urgente sur laquelle la population canadienne devait se prononcer, les Manitobains auraient alors accepté l'état de fait qui s'imposait à eux, mais tel n'était pas le cas. Le déclenchement des élections leur a cependant transmis un message clair: les politiciens étaient arrogants et insensibles à leurs besoins de lutter pour préserver leurs foyers (Cole, 1997c).

Durant la campagne électorale, deux sondages ont été effectués pour savoir ce que les Manitobains pensaient de ces circonstances électorales. Le premier a eu lieu du 2 au 7 mai 1997. La première question posée était la suivante: «Est-ce que la décision du gouvernement libéral d'avoir une élection pendant que le Manitoba tente de surmonter l'inondation aura un effet sur votre intention de vote?» (Kuxhaus, 1997, p. A9). Ont alors répondu par l'affirmative 33 % des votants. Ces personnes devaient ensuite passer à la seconde question, qui cherchait à savoir si le déclenchement des élections modifierait leur intention de vote. Les réponses à cette question sont présentées dans le tableau 1.

Parmi ceux qui ont souligné que le déclenchement des élections aurait un impact sur leur décision, 34 % n'avaient pas, au départ, l'intention de voter pour le Parti libéral, et 21 %, anciennement partisans du PLC, allaient opter pour un autre parti. La population manitobaine montrait donc des réserves à l'égard des libéraux. Du point de vue stratégique, le PLC a estimé que plus de 11 % des électeurs manitobains ne

les considéreraient plus comme une option valable le 2 juin. En outre, 7 % des électeurs manitobains, y compris les membres du PLC, ont avoué qu'ils allaient changer de parti⁵. Tous ces éléments laissaient donc présager de sérieuses difficultés pour les libéraux, notamment dans les circonscriptions où la lutte s'annonçait serrée. Il est intéressant de noter ici que les Winnipégois sont plus portés que la population rurale à reconnaître que le déclenchement des élections aurait un impact sur leur décision. Selon le sondage, 38 % des répondants winnipégois contre 25 % des répondants ruraux ont affirmé que le minutage des élections aurait un impact sur leur intention de vote.

TABLEAU 1
LES INTENTIONS DE VOTE DES ÉLECTEURS
MANITOBAINS

	SONDAGE (2 au 7 mai)	SONDAGE (21 au 23 mai)
Ne votera pas PLC	34	24
Votera pour un autre parti	21	11
Indécis	12	11
Moins porté à voter PLC	13	31

Source: Kuxhaus (1997, p. A9)

Un second sondage, s'appuyant sur les mêmes questions, a été effectué du 21 au 23 mai 1997. Les résultats liés à la question de l'impact des élections ont été les mêmes que ceux du premier sondage: 33 % des électeurs manitobains ont affirmé que le déclenchement des élections en temps de désastre aurait un impact sur leur intention de vote (Kuxhaus, 1997). Les résultats de la seconde question, concernant le genre d'impact qu'aurait le déclenchement des élections, sont présentés dans le tableau 1.

Le président de la firme *Probe Research*, Scott MacKay, a avancé des remarques intéressantes au sujet des résultats du second sondage: «The Liberals can take solace in the fact that the flood itself and the election call have declined dramatically as a top-of-mind election issue» (cité dans Kuxhaus, 1997, p. A9). Au début de la campagne, Scott MacKay a relevé que

près d'un Manitobain sur quatre était préoccupé par le déclenchement des élections; ce nombre est tombé à 3 % à la veille des élections (Kuxhaus, 1997). Il a ajouté que le déclenchement des élections perdait de son importance: au fur et à mesure que la pression liée à l'inondation retombait et que l'accalmie revenait sur Winnipeg, la colère que les gens avaient ressentie à l'égard du PLC s'amointrissait, tout en laissant place à un sentiment de cynisme envers ce parti. Peter Warren, journaliste à CJOB à Winnipeg, a affirmé que les Manitobains avaient été très déçus par la politique opportuniste du gouvernement: «The attitude on the air has been one of disgust, almost 99 per cent. I think people are mad at the whole political system, starting with the Liberals and the Prime Minister» (Gray, 1997, p. A3).

Un autre élément important que le PLC aurait dû envisager avec le déclenchement des élections était la réaction de la population de l'Ouest canadien. Depuis la Confédération, elle a souvent eu le sentiment que l'on n'accordait aucune importance à son opinion sur des questions nationales, sentiment que de nombreux politiciens provinciaux ont bien exploité: le déclenchement des élections leur a permis, une fois encore, de dénoncer le gouvernement libéral comme étant insensible à leurs besoins. Le premier ministre néo-démocrate de la Colombie-Britannique, Glen Clark, a critiqué Jean Chrétien sur le minutage du déclenchement des élections: «It is preposterous to call an election when Manitobans are involved in a desperate fight against floodwaters» (Mitchell, 1997, p. 1). Edward Greenspon, du *Globe and Mail*, a souligné, au début de mai, que le PLC tâchait de limiter, au Manitoba, les dégâts du déclenchement des élections:

One of the Liberals' concerns at this point is to contain the damage to only Manitoba. There have been a number of indications that some voters in other parts of Western Canada are using the Manitoba situation to show their own sense of alienation (Greenspon, 1997a, p. A3).

Un autre journaliste du même quotidien a poursuivi dans la même veine en écrivant: «In the first week of his campaign for re-election, the Prime Minister has already managed to make westerners feel as overlooked as ever» (Cernetig, 1997, p. A4).

Le déclenchement des élections, durant le désastre que vivait le Manitoba, a ravivé le sentiment d'aliénation que les gens de l'Ouest en général éprouvent envers Ottawa, sentiment que le PLC a préféré ignorer au cours de la campagne électorale de 1997.

LES STRATÉGIES LOCALES

L'inondation du siècle a sans aucun doute bouleversé les plans du Parti libéral au Manitoba: une campagne méthodique et élaborée avait été prévue; l'inondation a eu pour effet l'abandon ou la modification de tous ces plans. Les candidats libéraux manitobains ont eu une tâche difficile à accomplir, celle de suivre les directives de leur parti, tout en restant sensibles aux besoins de leur population, s'ils voulaient être élus ou réélus.

La préparation de la campagne avait été amorcée dès le début de l'année 1997. Par exemple, dans Charleswood-Assiniboine, les listes des partisans avaient été préparées dès le mois de janvier et inscrites dans la base de données de la circonscription; il restait désormais à recruter des bénévoles qui pouvaient prêter main forte pendant la campagne⁷. L'organisation locale est indispensable pour le recrutement et le maintien des bénévoles comme le dit Paul Herrnson, «local organization is critical to get out the vote and get volunteers» (Herrnson, 1980, p. 104). John Harvard, député de Charleswood-Assiniboine, a lui aussi souligné l'importance du rôle du bénévole dans la campagne moderne. Les bénévoles permettent de diffuser le message du candidat dans tous les coins du comté et font en sorte que les dépliants du parti et du candidat soient accessibles à tous les électeurs de la circonscription⁸. Plus la base des bénévoles est grande, plus les tâches peuvent être divisées. Ceci est particulièrement important lorsqu'on utilise des appareils électroniques et informatiques qui demandent des habiletés spécifiques. Certains députés, comme Reg Alcock de Winnipeg South, ont reconnu que, sans l'aide de ces bénévoles, ils n'auraient pas pu rejoindre tous leurs électeurs en deux semaines⁹. David Iftody, député de Provencher, partageait les propos de ses collègues urbains. Faire du porte à porte peut, selon certaines études, augmenter jusqu'à 10 % le nombre de votes pour un candidat (Gargrave et Hull, 1979). L'importance du

bénévolat est également soulignée par deux politicologues américains: «the blood and guts of a campaign is the volunteer» (Baus et Ross, 1968, p. 237). L'inondation a fait en sorte que le recrutement de bénévoles était plus ardu. Il était donc difficile pour les politiciens de demander à des gens de venir travailler à leur campagne électorale alors qu'au même moment, plusieurs Manitobains risquaient de perdre leur maison. La main-d'œuvre était alors plus utile pour remplir des sacs de sable que pour faire de la cabale.

Parallèlement, les partis politiques exploitaient aussi les résultats de nombreux sondages afin de mettre sur pied une stratégie électorale; le caucus manitobain du PLC s'était appuyé sur ces outils dès les premiers mois de 1997 pour établir son plan de campagne¹⁰. Lorsqu'il est devenu évident que l'inondation allait être d'une ampleur sans précédent, «tous les plans sont partis par la fenêtre»¹¹. Les préparatifs et les renseignements recueillis méticuleusement par l'entremise des sondages ont donc perdu toute leur valeur, ce à quoi les candidats libéraux ont dû réagir rapidement. Ainsi, Reg Alcock et David Iftody ont obtenu du premier ministre la permission spéciale de s'absenter de la Chambre des communes à partir du début d'avril (Lett, 1997a) car ils s'étaient rendu compte que leur présence physique dans leur circonscription constituait un atout publicitaire pour leur campagne. En étant proches des gens qui allaient être touchés par le désastre, ils donnaient un visage humain à la politique, un atout indispensable pendant la campagne. Quand les eaux de la rivière Rouge se sont retirées, Reg Alcock a affirmé que lorsqu'il faisait du porte à porte, les gens l'ont remercié pour son travail pendant l'inondation, mais n'ont pas mentionné tout ce qu'il avait accompli durant les trois années précédentes (Lett, 1997a). Sa stratégie était semblable à celle avancée par certains auteurs: «In each riding emphasize what is most important to the voters there, don't be worried about other constituencies» (Gargrave et Hull, 1979, p. 51). Les candidats libéraux savaient que l'inondation les plaçait dans une situation précaire: jusqu'à quel point pouvaient-ils faire campagne, défendre leur gouvernement qui venait de déclencher une élection pendant une inondation et aider les gens qui allaient être sévèrement touchés par le désastre? Dans le *Winnipeg Free Press* du 24 avril 1997, on pouvait lire:

«The flood will also require candidates to maintain a delicate balancing act between campaigning and being labelled as insensitive for pursuing politics in the midst of a natural disaster» (Lett, 1997a, p. A12). Cependant, David Iftody et Reg Alcock avaient déclaré publiquement que, pour eux, il n'y aurait pas de campagne jusqu'à ce que le danger de l'inondation soit écarté. Reg Alcock «had already told his campaign workers and volunteers there will be no electioneering for at least the first week of the vote» (Lett, 1997a, p. A12). L'image qu'on voulait transmettre était donc celle d'un politicien qui travaillait avec les sinistrés, ce qui lui permettait de créer une solidarité avec eux.

Ce qui est peut-être un peu frappant, c'est la réaction des gens qui n'étaient pas du tout menacés par les eaux. John Harvard a fait savoir au début de la campagne que les gens l'avaient trouvé ingrat d'avoir fait du porte à porte alors que la province se trouvait au milieu d'un désastre naturel¹²: en effet, même si ses électeurs n'étaient pas touchés directement par l'inondation, ils étaient très solidaires des gens en difficulté. Ils trouvaient cela répugnant d'être sollicités pour un vote quand des Manitobains venaient de perdre leur maison. John Harvard a donc mis fin à sa campagne et est allé remplir des sacs de sable sur Kingston Row. Ainsi, même s'il n'a pas bénéficié d'autant d'attention des médias que Reg Alcock ou David Iftody, les gens ne pouvaient désormais plus lui reprocher de ne pas lutter contre l'inondation. À Saint-Boniface, le député Ronald Duhamel s'est retrouvé dans une situation similaire: il ne pouvait pas faire campagne tant que les eaux de la rivière Rouge seraient hautes. Il s'est donc porté bénévole pour remplir des sacs de sable, mais son organisation a surveillé d'un œil vigilant ce que les autres candidats dans la circonscription étaient en train de faire. Lorsque Ronald Duhamel a vu que quelques pancartes avaient été affichées, il en a placé lui aussi quelques-unes mais jamais plus que ses adversaires. Lorsque d'autres pancartes sont apparues, Ronald Duhamel en a placé encore d'autres¹³. Le but de cette stratégie était de faire en sorte que le candidat ne soit pas accusé d'avoir profité de la période de l'inondation pour faire campagne.

Une autre stratégie utilisée par le caucus manitobain du PLC a été d'établir une solidarité avec les électeurs

manitobains sans aller à l'encontre des politiques de leur parti. Trois jours avant le déclenchement des élections, quatre députés libéraux, Reg Alcock, David Iftody, Ronald Duhamel et David Walker, ont demandé au premier ministre «to consider delaying the election» (Lett, 1997b). Le mot-clé était de «considérer» et non de demander catégoriquement de retarder les élections dont les députés locaux, compte tenu de l'ampleur du désastre, ne voulaient pas à cette période, et ce, afin d'éviter un conflit politique. Le caucus s'est cependant assuré que Lloyd Axworthy, ministre des Affaires étrangères et député de Winnipeg South Centre, dont la circonscription avait été épargnée, ne prenne pas part à la requête de ses collègues car, en tant que ministre, il ne devait pas être perçu comme ayant un point de vue contraire à celui du premier ministre.

LA DÉCISION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU CANADA

Au début de la campagne électorale, de sérieuses questions ont été posées dans plusieurs circonscriptions manitobaines quant à la logique d'avoir des élections fédérales: les eaux débordantes de la rivière Rouge et l'évacuation de plusieurs villages le long de la vallée, dont plus de 20 000 résidents, et de certains quartiers de Winnipeg menaçaient la validité des élections dans ces circonscriptions. Le bureau du directeur général des élections du Canada pouvait encore suspendre les élections, à condition d'avancer des raisons valables.

Selon la *Loi électorale du Canada*, l'article 13 précise les conditions qui permettent au directeur général de suspendre des élections:

Là où le directeur général des élections certifie en raison d'inondation, de feu ou autres désastres qu'il n'est pas pratique de mettre en œuvre les provisions de cette loi dans des districts électoraux où une lettre officielle a été émise¹⁴.

Si le directeur général estime qu'il n'est pas possible de tenir une élection dans certaines circonscriptions électorales, il peut recommander au cabinet d'instaurer un délai de vote de quatre-vingt-dix jours (Cole, 1997b). Il est intéressant de

souligner que, même si cette loi existe, elle n'a jamais été utilisée. Jean-Pierre Kingsley, le directeur général des élections, a donc dû prendre une décision par rapport à ce qui se passait au Manitoba. Il a tranché en faveur du maintien des élections, ce qui a soulevé de sérieuses questions par rapport à sa compétence. Par exemple, le bureau de Jean-Pierre Kingsley a eu la responsabilité d'établir les heures de fermeture du scrutin, et plus spécifiquement les heures supplémentaires accordées à certains bureaux de votation pour permettre plus de latitude aux résidents déplacés par l'inondation, et ce, afin de s'assurer que tous les bulletins de vote soient comptés en même temps. Cependant, il a oublié que la Saskatchewan ne changeait pas d'heure au printemps et demeurait donc à l'heure normale toute l'année; par conséquent, les urnes resteraient ouvertes trente minutes de plus dans cette province. Lorsqu'un journaliste lui a posé une question à ce sujet, Jean-Pierre Kingsley a répondu: «The detail escaped me» (Greenspon, 1997b, p. A4). L'inondation manitobaine a mis en lumière un autre exemple de son manque de professionnalisme. Un journaliste du *Winnipeg Free Press* a essayé de savoir ce qui arriverait si des circonscriptions étaient inondées pendant les élections mais, jusqu'au 30 avril, le bureau n'a pas offert de vraies réponses: «Although officials have promised concrete answers, they haven't delivered. Yesterday, the office was not returning the *Free Press*' phone calls» (Cole, 1997a, p. A10). Les actions du bureau du directeur des élections ont donc montré que ce dernier avait sous-évalué le désastre manitobain.

D'ailleurs, si son bureau n'était pas au courant que, durant l'été, la Saskatchewan demeure à l'heure normale alors que les autres provinces passent à l'heure avancée, pouvions-nous nous attendre à ce qu'il soit capable de juger de l'ampleur d'un désastre naturel? Toutefois, le 2 mai, Jean-Pierre Kingsley s'est rendu sur place au Manitoba pour juger de l'étendue du désastre, afin de déterminer si une demande de délai pouvait être justifiée. Il a communiqué aux journalistes qu'il prenait ses responsabilités de directeur général très sérieusement et qu'il voulait s'assurer de la possibilité d'avoir des élections fédérales dans les circonscriptions touchées par l'inondation (Cole, 1997b). En hélicoptère, il a pris conscience de l'étendue de la «mer»

Rouge: un lac de plus de 40 km de long là où, auparavant, il n'y avait qu'une rivière. À l'intérieur de ce vaste lac, des maisons, des fermes et des villages entiers avaient été submergés. Plusieurs villages, le long de la vallée, avaient été désertés, et seules des digues protégeaient les communautés. Tandis que les Manitobains luttaien, Jean-Pierre Kingsley évaluait l'aspect pratique de la tenue des élections. Un journaliste a noté que «Kingsley will see a disaster area where the only time people think of an election is when they curse the timing of it» (Cole, 1997b, p. A14). Par rapport à tout cela, le premier ministre Jean Chrétien a tenu à préciser, à plusieurs reprises, que le bureau du directeur général des élections, indépendant du gouvernement, répondait au Parlement du Canada (Cole, 1997b). Jean Chrétien a affirmé: «We have a great tradition of respect for (the Chief Electoral Officer). I rely on the judgment of a completely independent official there» (Bueckert, 1997, p. B2). L'opinion publique a perçu ce commentaire comme une confirmation de l'indépendance et de l'impartialité du directeur général, ce qu'ont appuyé, par la suite, les conseillers du premier ministre (Bueckert, 1997). Leurs remarques n'avaient d'autre but que de valider l'absence d'autorité du premier ministre concernant le déclenchement des élections, conférant alors au directeur général les qualités d'officier indépendant et neutre. Pourtant, lors d'une entrevue avec le député David Iftody, cette même indépendance du bureau du directeur général a été remise en question. David Iftody a souligné qu'au cours de la campagne, Jean Chrétien, entouré de ses conseillers, l'avait appelé d'Ottawa: inquiet au sujet des sinistrés du Manitoba, il désirait savoir ce qu'il pouvait faire pour les aider et aurait ajouté: «I can overrule Kingsley if I want to»¹⁵. Jean Chrétien contredisait ainsi ses propos tenus plus tôt, soutenu par ses conseillers qui avaient publiquement affirmé qu'il ne pouvait annuler la décision du directeur général mais qui, en privé, prétendaient le contraire.

Il serait bon, peut-être, de préciser ici que l'étendue de l'indépendance du bureau du directeur général est limitée. Certes, Jean-Pierre Kingsley a raison lorsqu'il affirmait qu'il devait répondre à la Chambre des communes et non au gouvernement. Selon le bureau du directeur général, ce dernier peut être remplacé mais seulement avec un vote

favorable de plus des deux tiers des députés à la Chambre des communes¹⁶. Par conséquent, tout en tenant compte de la situation manitobaine, Jean-Pierre Kingsley a rencontré les présidents des bureaux de scrutin des circonscriptions électorales pour avoir leur point de vue. Or, ces individus avaient été nommés par le PLC et non par le Parlement du Canada: «[Kingsley] met with his returning officers, each one picked by the current federal government which called the election» (Cleverley, 1997, p. A10). Ainsi, ils ont laissé savoir au directeur des élections que le vote devrait avoir lieu, ce qui a très certainement eu un impact sur sa décision finale. Par ailleurs, l'appui de Lloyd Axworthy, ministre des Affaires extérieures et en même temps porte-parole du Manitoba au Conseil des ministres, a très certainement joué sur la décision. Depuis le début de la campagne, Lloyd Axworthy avait souligné que le vote devrait avoir lieu et qu'il était encore possible de mener une élection à terme, même si le Manitoba connaissait la pire inondation du siècle. En 1979, malgré une inondation cette année-là, toutes les circonscriptions manitobaines avaient voté. Cette fois-ci, selon Lloyd Axworthy, les Winnipegégois devaient s'estimer chanceux car l'énumération des électeurs avait été faite plus tôt, et la ville pouvait alors s'occuper en même temps de l'inondation et des élections. «[Axworthy] has been telling anyone who will listen that the election should go ahead because [...] an earlier than usual enumeration has already given us a two-week head start on the campaign» (Cleverley, 1997, p. A10). Le ministre ne s'est pas arrêté là: il a précisé qu'en 1979, il avait rempli des sacs de sable durant la campagne et que cela ne l'avait pas empêché de mener sa campagne jusqu'au bout et de remporter la victoire. Cependant, il n'a pas insisté sur le fait qu'en 1979, sa circonscription, Winnipeg-Fort Garry, avait été grandement touchée par l'inondation et qu'il était un nouveau candidat qui se présentait aux élections fédérales, alors qu'en 1997, sa circonscription de Winnipeg South Centre n'a pas été touchée directement par l'inondation et qu'il a refusé, d'après le réseau local de CBC, de prêter main forte aux sinistrés¹⁷.

Selon le journaliste Fred Cleverley du *Free Press*, Jean-Pierre Kingsley a peut-être eu une autre raison pour ne pas repousser les élections au Manitoba: si le délai avait eu lieu, théoriquement, les libéraux auraient pu être privés de leur

majorité. D'une part, cela n'était pas souhaitable et, d'autre part, cela aurait signifié que le vote manitobain aurait pu fortement influencer la composition d'une majorité à la Chambre des communes: «We can't let you people in Manitoba decide who will be the next government» (Cleverley, 1997, p. A10). La décision de Jean-Pierre Kingsley de maintenir à la date prévue les élections dans toutes les circonscriptions électorales manitobaines a été prise le 5 mai, soit trois jours après sa visite au Manitoba: ce geste a évidemment soulevé beaucoup de colère dans la population concernée.

LA QUESTION DE LA COMPENSATION POUR LES SINISTRÉS

Au cours de la campagne électorale, le *Globe and Mail* et le *Winnipeg Free Press* ont rapporté qu'un conflit avait éclaté au sein du cabinet libéral quant à l'importance de l'aide financière prévue pour les sinistrés. Le conflit a eu ses origines chez les députés libéraux du Québec, qui ne voulaient pas donner l'impression à leurs élus que le gouvernement fédéral était plus généreux envers les Manitobains qu'il ne l'avait été envers les sinistrés du Saguenay en 1996: «Ottawa must not be seen to be more generous to Manitoba than it was to Quebec in the aftermath of the Saguenay floods» (Greenspon, 1997c, p. A5).

Le ministre québécois qui se faisait le plus entendre était Marcel Massé; celui-ci a refusé que Lloyd Axworthy annonce des projets ou la construction de structures alors que cela n'avait pas été proposé aux Saguenéens (Greenspon, 1997c). Le point épineux était le rôle qu'Ottawa jouerait dans la construction des digues permanentes au Manitoba. L'aide financière ne permettait pas qu'on construise de nouvelles structures mais qu'on remplace seulement des routes et des ponts détruits. Le gouvernement du Manitoba estimait que la construction des digues permanentes coûterait plus de soixante-quinze millions de dollars aux deux paliers de gouvernement, mais selon Marcel Massé, toutes les nouvelles structures telles que l'agrandissement des autoroutes, n'étaient pas couvertes par l'entente, et, par conséquent, ne pouvaient l'être par l'aide fédérale. En fait, les députés québécois redoutaient une réaction négative de leurs électeurs. Ils ont cité, par exemple, le fait qu'après l'inondation

du Saguenay, une municipalité avait voulu rebâtir un pont à deux voies pour en faire un pont à trois voies; Ottawa avait dit non, prétextant qu'il ne défraierait que le coût de la construction détruite. Les Manitobains devraient donc être assujettis aux mêmes critères que les Saguenéens (Greenspon, 1997c), ce à quoi Lloyd Axworthy a répliqué en disant que la construction des digues permanentes limiterait les dépenses fédérales dans l'avenir, puisqu'Ottawa «ends up footing 90 per cent of the bill associated with flood damage» (Greenspon, 1997c, p. A5). Par la suite, Lloyd Axworthy a fait remarquer que l'épargne réalisée par le gouvernement grâce au canal de dérivation autour de Winnipeg se chiffrait à plus de deux milliards de dollars depuis sa réalisation en 1969, alors que son coût de construction n'avait atteint que soixante-neuf millions de dollars.

Ce conflit au sein du cabinet fédéral a empêché Jean Chrétien d'annoncer, lors de sa visite à Winnipeg le 20 mai, le montant d'argent qui serait versé pour la cause. Le *Globe and Mail* (Roberts, 1997) a rapporté que le premier ministre avait probablement avisé son cabinet qu'une aide financière supplémentaire serait accordée à la province du Manitoba, mais la dissension au sein même de son cabinet l'a empêché d'annoncer une entente globale durant sa seconde visite au Manitoba, et il a alors été obligé de dire: «I am not here to sign a final agreement» (Samyn, 1997a, p. A1).

La compensation des sinistrés a également fait l'objet d'une bataille politique entre le PLC et le gouvernement conservateur de Gary Filmon puisque ce dernier voulait négocier une entente globale avant l'élection. En effet, la campagne électorale offrait l'occasion de forcer la main du gouvernement fédéral afin d'obtenir l'argent nécessaire pour dédommager le Manitoba des dégâts causés par l'inondation. Confronté à une divergence d'opinions au sein du Conseil des ministres, le gouvernement fédéral n'a pas voulu dévoiler l'étendue de l'aide financière disponible afin de ne pas offusquer les électeurs québécois.

Le 1^{er} mai 1997, les deux gouvernements ont signé le *Canada-Manitoba Agreement on Red River Flood Disaster Assistance* (Krueger, 1997). Cette entente, négociée par Doug Young, ministre de la Défense nationale, Lloyd Axworthy et Gary Filmon, a permis à la province de toucher vingt-cinq

millions de dollars immédiatement pour lutter contre l'inondation. L'argent devait servir à ériger des digues, des buttes, compenser les fermiers, réparer les entreprises et gérer les eaux, mais on promettait également que d'autres subventions allaient être accordées pour qu'on puisse construire l'infrastructure nécessaire afin d'éviter un autre désastre coûteux.

Lorsque Jean Chrétien est venu à Winnipeg le 20 mai, la province s'attendait à ce qu'il signe une entente globale: «The province wants a detailed \$270-million aid package [...] announced now» (Samyn, 1997b, p. A1). Les différents paliers de gouvernement devaient se partager également les coûts. Cependant, bien que les libéraux hésitaient à signer une entente globale par crainte de retombées chez les électeurs québécois, ils réitéraient leur affirmation que les sommes allaient augmenter selon les besoins. Politiquement parlant, ceci leur a permis de dire aux électeurs du Québec que les Manitobains n'avaient pas reçu plus que les Saguenéens.

Par ailleurs, le *Winnipeg Free Press* a obtenu auprès de Ronald Bilodeau, greffier adjoint du Conseil privé fédéral, une lettre de la province du Manitoba dans laquelle on précisait comment la somme du programme de deux cent soixante-dix millions de dollars allait être dépensée (Samyn, 1997b). La plus grande dépense, soit cent cinquante millions de dollars, était affectée à la construction de digues. Puisqu'elle était difficile à justifier politiquement, les libéraux ont décidé de s'accorder un délai avant de verser cette somme. Cependant, ils ont annoncé qu'un autre vingt-cinq millions de dollars serait injecté dans le processus d'aide aux entreprises, aux fermiers et aux organismes à but non lucratif, victimes de l'inondation. Les caractéristiques de cet apport financier n'allaient pas à l'encontre de ce que les sinistrés du Saguenay avaient reçu. Au Manitoba, les libéraux ont donc donné l'impression de verser de l'argent aux sinistrés. Seul le gouvernement provincial s'est senti frustré, car il s'est rendu compte que son temps avait été limité pour forcer la main du fédéral à signer une entente qui allait lui assurer le versement de cent quarante millions de dollars. Le 23 mai, presque tous les conflits entre les deux gouvernements étaient résolus; il ne restait que la question des «details of floodproofing and enhanced diking» (McKie, 1997, p. A7).

CONCLUSION

Environ 75 % des électeurs ne sont pas affiliés à un parti politique; généralement, ils votent pour le parti qu'ils perçoivent comme étant celui qui défendra le mieux leurs intérêts personnels. Aussi, plus d'un tiers des électeurs peuvent facilement changer de parti d'une élection à l'autre. Cette tendance des électeurs, qui ne sont pas habituellement affiliés à une formation politique, a nui aux libéraux en 1997 puisque ces derniers étaient particulièrement vulnérables en milieu rural. La victoire des libéraux en 1993, issue du rejet de l'ancien gouvernement conservateur, était fragile en milieu rural. Historiquement, les électeurs manitobains sont donc portés à voter pour des formations conservatrices: c'est la raison pour laquelle le PLC a toujours eu d'énormes difficultés à faire élire ses candidats dans les circonscriptions rurales manitobaines pour plus d'un mandat. Les élections de 1997 ont d'ailleurs confirmé cette tendance (tableau 2).

TABLEAU 2

LES DÉPUTÉS FÉDÉRAUX ÉLUS AU MANITOBA

	ÉLECTIONS DE 1993	ÉLECTIONS DE 1997
Parti libéral (PLC)	12	6
Nouveau Parti dém. (NPD)	1	4
Reform Party (RP)	1	3
Parti conservateur (PCC)	0	1

Cependant, en milieu urbain, les députés libéraux se sont retrouvés dans une situation plus favorable. Les sondages ont démontré que le parti était fort à Winnipeg, particulièrement en banlieue où la population est plus instruite et a un meilleur revenu familial. Selon la firme de sondages *Probe Research*, les classes moyennes et les classes plus aisées sont davantage portées à voter pour un parti qui défend les intérêts de leur classe: or, l'effondrement du Parti conservateur du Canada (PCC) n'a laissé dans son sillage qu'un seul parti national capable de former un gouvernement.

Par ailleurs, «l'inondation du siècle» est devenu un événement symbolique qui a touché la corde de l'aliénation manitobaine et de l'ensemble de l'Ouest canadien. Les Manitobains ont eu le sentiment que ceux qui détiennent le pouvoir à Ottawa sont peu intéressés à relever les obstacles et les défis qui préoccupent les habitants de la Prairie canadienne. Ce sentiment d'aliénation remonte à la fin du XIX^e siècle, époque durant laquelle les Manitobains, et les gens de l'Ouest, pouvaient collectivement s'occuper de leurs affaires. Certains ont perçu le déclenchement des élections le 27 avril 1997, alors que le Manitoba connaissait sa pire inondation depuis plus de cent quarante ans, comme une insulte à tous les Manitobains. Il s'agissait là d'un autre exemple où Ottawa ne s'intéresse pas aux désastres naturels qui frappent à l'extérieur des provinces centrales. Certes, le Manitoba représente peu de sièges à la Chambre des communes, seulement 14 des 301 sièges, soit moins de 5 %, mais le fait qu'une province canadienne subisse un désastre sans précédent aurait dû être suffisant pour obliger les politiciens d'Ottawa à retarder la date du déclenchement des élections. Les Manitobains se sont sentis délaissés par Ottawa, et il leur a semblé que les priorités politiques du Parti libéral du Canada étaient bien plus importantes que la souffrance et la misère des sinistrés. De plus, certains soulignaient qu'Ottawa n'aurait jamais déclenché d'élections pendant le désastre du Saguenay en 1996. À ce sentiment d'injustice s'est ajoutée, chez la population de la vallée de la rivière Rouge et des autres régions rurales de la province et ailleurs dans l'Ouest, la perception d'être faible au point de vue politique et donc négligeable dans les stratégies du Parti libéral du Canada.

L'arrivée au Manitoba du directeur général des élections du Canada a apporté un peu d'espoir à la population: les pouvoirs d'Ottawa allaient enfin reconnaître les difficultés de la province et reporter les élections dans certaines circonscriptions. L'annonce des élections, à la fin d'avril, quelques jours seulement avant l'arrivée du directeur général, a renforcé l'impression que la décision de maintenir le processus électoral avait été prise avant même qu'il ait mis le pied dans la province. Affirmer que les Manitobains pouvaient voter, en dépit des eaux qui ravageaient leurs

maisons et leurs communautés, était difficile à supporter. Ce ne fut qu'un autre exemple montrant que les gens de l'Ouest avaient peu de poids au sein de la fédération canadienne. Ce sentiment d'aliénation était déjà revenu à la surface suite à certaines politiques impopulaires du gouvernement libéral, surtout la *Loi sur les armes à feu* (Loi C-68), perçue comme étant une injustice envers les fermiers, les chasseurs ainsi que les autochtones.

L'inondation du siècle et certaines politiques impopulaires des libéraux ont créé une atmosphère favorable qui a été bénéfique aux adversaires des libéraux, surtout en milieu rural. Ensemble, ces deux événements ont influencé fortement les électeurs à appuyer les autres partis. Aux élections de 1993, le PLC avait bénéficié du support des électeurs insatisfaits du gouvernement conservateur; en 1997, le sentiment d'aliénation et l'impression que les libéraux ne cherchaient à satisfaire que les intérêts de l'Est ont convaincu les électeurs ruraux de voter pour une formation de droite. Le résultat fut que le parti libéral a perdu quatre des cinq sièges ruraux qu'il détenait.

NOTES

1. Entrevue avec le député John Harvard, le 17 avril 1998.
2. Entrevue avec le député Ronald Duhamel, le 7 avril 1998.
3. Entrevue avec le député Reg Alcock, le 25 avril 1998.
4. Commentaire de Michael Missler, le 29 avril 1997.
5. Selon les calculs fournis par *Probe Research*.
6. Les gouvernements provinciaux qui étaient d'une formation politique différente de celle du gouvernement fédéral à Ottawa en ont surtout bénéficié, notamment les gouvernements conservateurs de Peter Lougheed en Alberta et les gouvernements du Crédit social de Bill Bennett et de Bill Vander Zalm en Colombie-Britannique.
7. Entrevue avec le député John Harvard, le 17 avril 1998.
8. Entrevue avec le député David Iftody, le 15 avril 1997.
9. Entrevue avec le député Reg Alcock, le 25 avril 1998.
10. Entrevue avec le député Reg Alcock, le 25 avril 1998.
11. Entrevue avec le député Ronald Duhamel, le 7 avril 1998.

12. Entrevue avec le député John Harvard, le 17 avril 1998.
13. Entrevue avec le député Ronald Duhamel, le 7 avril 1998.
14. *La loi électorale du Canada*, ministère de la Justice, 1995, p. 4. Étant donné que la *Loi électorale du Canada* a été modifiée en 2000, on ne retrouve donc plus le même libellé [<http://lois.justice.gc.ca/fr/E-2.01/>].
15. Entrevue avec le député David Iftody, le 15 avril 1998.
16. Lettre du Bureau du directeur général du Canada, le 9 mars 1999.
17. *24 Hours*, CBC, le 30 avril 1997.

BIBLIOGRAPHIE

- ALARIE, Richard (1999) *Élection 97: la campagne libérale fédérale au Manitoba*, thèse (M.A.), University of Manitoba, 143 p.
- BAUS, Herbert M. et ROSS, William B. (1968) *Politics Battle Plan*, New York, MacMillan, 399 p.
- BUECKERT, Dennis (1997) «Hands tied on vote, PM says», *Winnipeg Free Press*, 6 mai, p. B2.
- CARR, Jim (1997) «Leaders should try to catch up», *Winnipeg Free Press*, 3 mai, p. A14.
- CERNETIG, Miro (1997) «Chrétien off to weak start in West», *The Globe and Mail*, 2 mai, p. A3.
- CLEVERLEY, Fred (1997) «Slap in the face for Manitobans», *Winnipeg Free Press*, 12 mai, p. A10.
- COLE, Brian (1997a) «Angry voters», *Winnipeg Free Press*, 30 avril, p. A10.
- _____ (1997b) «Kingsley's choice», *Winnipeg Free Press*, 2 mai, p. A14.
- _____ (1997c) «Evading the issue», *Winnipeg Free Press*, 7 mai, p. A10.
- COLLISON, John (1997) «Chrétien had no choice», *Western Reports*, 30 avril, p. 2.
- GARGRAVE, Anthony et HULL, Raymond (1979) *How to Win an Election: The Complete Practical Guide to Organizing and Winning any Election Campaign*, Toronto, MacMillan, 228 p.
- GRAY, John (1997) «Voters may register anxiety on June 2», *The Globe and Mail*, 22 mai 1997, p. A3.
- GREENSPON, Edward (1997a) «Chrétien defends calling election during flood», *The Globe and Mail*, 2 mai, p. A3.

- _____ (1997b) «Electoral Officer weighs vote delay», *The Globe and Mail*, 2 mai, p. A4.
- _____ (1997c) «Chrétien may spend cash on Manitoba waters», *The Globe and Mail*, 15 mai, p. A5.
- HERRNISON, Paul S. (1988) *Party Campaigning in the 1980's*, Cambridge, Harvard University Press, 176 p.
- HIRST, Nicholas (1997) «An ill-timed but crucial vote», *Winnipeg Free Press*, 28 avril, p. A11.
- KRUEGER, Alice (1997) «Cash flow starts for victims», *Winnipeg Free Press*, 2 mai, p. A3.
- KUXHAUS, David (1997) «Manitobans still angry over call», *Winnipeg Free Press*, 30 mai, p. A9.
- LETT, Dan (1997a) «Election, flood on collision course», *Winnipeg Free Press*, 24 avril, p. A12.
- _____ (1997b) «MPs want vote delayed», *Winnipeg Free Press*, 25 avril, p. A10.
- McKIE, Paul (1997) «Feds, province finalizing flood assistance details», *Winnipeg Free Press*, 24 mai, p. A7.
- MITCHELL, John (1997) «Political opportunism by Grits», *Victoria Times-Colonist*, 28 avril, p. 1.
- ROBERTS, David (1997) «Flood aid flows into Manitoba», *The Globe and Mail*, 17 mai, p. A7.
- SAMYN, Paul (1997a) «Chretien leaves aid cash home», *Winnipeg Free Press*, 21 mai, p. A1-A2.
- _____ (1997b) «Flood money battle gets hot», *Winnipeg Free Press*, 22 mai, p. A1-A2.
- SANTIN, Aldon (1997) «Police monitor St-Norbert homecoming», *Winnipeg Free Press*, 8 mai, p. A3.
- WINSOR, Hugh (1997) «Liberal Popularity still strong: Poll», *The Globe and Mail*, 10 avril, p. A1.